

Championnat de France 2017

Agglomération de Montluçon Saint-Victor (03)

Samedi 20 et dimanche 21 mai 2017



Centre Aqualudique de la Loue

Adresse : Parc des Sports de la Loue - 03410 Saint-Victor - **Téléphone** : 04 70 08 26 60

LE SITE

La piscine de Saint Victor est équipée de :

- un bassin intérieur olympique (50 m x 21 m), utilisé pour la compétition,
- une lagune ludique (toboggan de plus de 60 mètres, rivière à courant, jets et canons à eau, banquette bouillonnante et plaques à bulles, champignon, jets et jeux de cascade...
- deux fosses de plongée (6 et 20 mètres),
- un espace de remise en forme et de détente (sauna, hammam, jacuzzi, solarium...).
- un restaurant sur 2 niveaux,
- 340 places de gradins (la capacité pouvant être portée jusqu'à 800 personnes).
- un bassin extérieur (25 m x 21 m), dont deux lignes seront réservées aux échauffements,
- une aire d'attraction avec pentagliss et terrains de jeux....

QUELQUES INFORMATIONS

Accès : Voiture

- En venant du sud : A71 – sortie : direction "Montluçon – Guéret A714"
Sortie 37 direction VAUX
- En venant du nord : A71 – sortie : direction "Montluçon – Guéret A714"
Sortie 37 direction VAUX
- En venant de l'ouest : N145 - Sortie 37 direction VAUX

Accès : Train

- En venant du Nord : 3h30 en moyenne au départ de Paris Austerlitz
5h15 en moyenne au départ de Paris Bercy
- En venant de l'Est : 3h30 en moyenne au départ de Lyon
- En venant du Sud : 7h00 en moyenne au départ de Nîmes
- En venant de l'ouest : entre 2h00 et 4h00 au départ de Limoges
- A la gare SNCF, prendre le Bus ligne 7 jusqu'au terminus.

Hôtels à Saint-Victor

- Ibis Budget (sur site) ACE (sur site)
 - Kyriad Première classe
 - Campanile
- sans compter ceux de Montluçon.

Restauration sur le site

- Restaurant du Centre Aqualudique Mac Donald's
- Aire de Vérités La Boucherie
- La Mangoune

LA COMPETITION

Le Championnat de France 2017 de PSP se déroulera sur deux jours.

Toutes les épreuves seront organisées dans un bassin en configuration 50 mètres

Epreuves :

5 épreuves sont prévues au prochain Championnat de France 2017 de PSP à Montluçon :

- Combiné (100 m),
- 200 m Trial,
- Scaphandre nocturne,
- 25 m Emersion,
- Relais 4 x 50 m mixte.

Catégories :

Hommes et Dames

Cadets – Juniors – Seniors – V1 – V2

Le sur-classement sera autorisé avec présentation d'un certificat médical mentionnant l'autorisation.

Horaires :

Les horaires indiqués ci-dessous seront à confirmer :

*** vendredi 19 mai 2017 :**

- 18h30 à 20h30 : Accueil des compétiteurs

*** samedi 20 mai 2017 :**

- 07h30 à 08h45 : Accueil des compétiteurs
- 9h30 : Cérémonie d'ouverture
- 10h00 à 18h00 : Compétitions (combiné / 25 m émersion)
- 19h00 à 22h00 : Compétitions (scaphandre nocturne)

*** dimanche 20 mai 2017 :**

- 9h30 : Début des compétitions (200 m trial)
- 12h00 à 13h30 : Pause repas
- 13h30 à 16h30 : Compétition (relais)
- 16h30 à 17h30 : Podiums et clôture

Ce planning est susceptible d'être modifié en fonction du nombre de qualifiés.

Qualification des compétiteurs :

Vétéran 2 :

Pas de temps qualificatif pour les V2, mais obligation d'avoir participé sans être disqualifié à une compétition officielle inscrite au calendrier national de la Commission Nationale PSP dans toutes les épreuves auxquelles le pspeurs V2 veut s'engager lors du championnat de France 2017.

Cadet - Junior – Senior – Vétéran 1 :

Les Cadets - Juniors – Seniors – V1 devront avoir réalisé le temps qualificatif lors d'une compétition officielle inscrite au calendrier de la Commission Nationale PSP pour chaque épreuve.

Critères de qualification aux épreuves :

25m émerision - 100 m combiné – 200m Trial :

Un pspeur se qualifie à l'épreuve à laquelle il obtient le temps qualificatif.

Pour prétendre à une participation à l'épreuve de combiné, les deux pspeurs devront avoir réalisé chacun le temps qualificatif.

Scaphandre nocturne :

Pour être qualifiés :

- Les cadets et les juniors devront ramasser 2 objets dans un temps inférieur à 3 minutes.
- Les séniors et vétéran 1 devront ramasser 3 objets dans un temps inférieur à 3 minutes.

La Commission Nationale de PSP se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits à cette épreuve. La sélection s'effectuera en fonction des temps obtenus lors des compétitions officielles.

Relais mixte (4 x 50 m) :

Pas de temps qualificatif mais obligation au relais du club d'avoir participé à une compétition officielle inscrite au calendrier national de la commission Nationale PSP.

Chaque club pourra présenter deux équipes au maximum dans chacune des catégories suivantes :

- cadet / junior,
- sénior,
- V1 /V2.

Temps qualificatifs

Les temps qualificatifs devront être réalisés durant la saison 2017 lors d'une compétition officielle validée par la CN PSP.

25 m EMERSION		
Catégories :	HOMMES	FEMMES
CADET	33"	36"
JUNIOR	27"	32"
SENIOR	25"	30"
VETERAN 1	26"	31"
VETERAN 2	-	-

100 m COMBINE		
Catégories :	HOMMES	FEMMES
CADET	3'10	3'30
JUNIOR	2'55	3'20
SENIOR	2'40	3'00
VETERAN 1	2'50	3'25
VETERAN 2	-	-

200 m TRIAL		
Catégories :	HOMMES	FEMMES
CADET	3'50	4'08
JUNIOR	3'30	3'55
SENIOR	3'20	3'45
VETERAN 1	3'28	4'05
VETERAN 2	-	-

Après chaque compétition officielle, il est demandé au responsable de reporter les résultats dans le fichier joint (format Excel) et de le transmettre à Emmanuel DUCHESNE, avec copies des résultats officiels de la compétition. Ces informations permettront de valider les inscriptions de chaque club.

Classement Clubs

De nouveaux critères de classement sont à l'étude. Ils vous seront transmis ultérieurement.

Inscription

La date limite d'inscription est fixée au samedi 23 avril 2017.

Les documents nécessaires aux inscriptions seront diffusés fin février.